



Mercredi 08.06.11 | 44e année | No 17

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## La passerelle du Millénaire pour franchir Gibraltar?

Suite au vote positif du Conseil général, la construction de la passerelle du Millénaire va pouvoir être réalisée. Elle permettra de relier la gare et l'Espace de l'Europe à la colline de Bel-Air.

Conçue pour les piétons et les cyclistes, elle va être construite dans un secteur de la ville qui connaît un développement urbanistique important depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette réalisation est une opportunité pour connecter deux pôles cantonaux de formation présents dans notre ville: d'une part le Conservatoire de Musique de Neuchâtel, la Haute école de gestion ainsi que la Haute Ecole de l'Arc jurassien; d'autre part Unimail, soit la Faculté des sciences de l'Université.

La pose de la première pierre est prévue cette année encore. Cette passerelle a été baptisée «passerelle du Millénaire». Elle restera un élément construit emblématique de cette année exceptionnelle pour la Ville de Neuchâtel.

La passerelle du Millénaire pour franchir Gibraltar, quelle plus belle devise pourrait-on imaginer?

Olivier Arni  
Directeur de l'urbanisme  
et de l'environnement



Patrick Heinstejn, du laboratoire photovoltaïque de l'EPFL, tente de modifier la teinte des panneaux solaires pour qu'ils se fondent au mieux dans le paysage.

## Pleins feux sur le solaire

A l'heure où la Suisse envisage de tourner la page du nucléaire, l'énergie solaire sera à l'honneur les 18 et 19 juin aux Patinoires du Littoral. Le public pourra découvrir les dernières technologies, voguer sur le lac en bateau solaire, fabriquer des jouets à partir de matériel de récupération et s'entretenir à distance avec deux aventuriers engagés dans un tour du monde à l'énergie solaire.

La manifestation est organisée par le Pôle suisse de l'énergie solaire, qui regroupe une vingtaine d'entreprises de la région des Trois Lacs actives dans le secteur. Elle vise à sensibiliser le public au potentiel de cette énergie et aux compétences qui existent dans la région

sur toute la chaîne du photovoltaïque, de la recherche à l'installation finale de panneaux (lire l'interview en page 16).

Les membres du pôle exposeront leurs produits, leur savoir-faire et les filières de formation, alors que l'EPFL présentera les recherches menées par son laboratoire de photovoltaïque basé à Neuchâtel, par exemple modifier la couleur des panneaux solaires pour une meilleure intégration dans le paysage. Plusieurs conférenciers s'exprimeront, notamment sur l'avenir énergétique du pays.

### En duplex avec PlanetSolar

Mais «L'Energie solaire en fête» se veut surtout un rendez-vous populaire. Les amateurs de grands exploits

pourront écouter samedi l'alpiniste Jean Troillet parler des besoins en matériel solaire lors des expéditions en montagne, avant de partager dimanche le quotidien du Neuchâtelois Raphaël Domjan, initiateur du projet PlanetSolar, qui voguera alors au large de l'Australie sur son catamaran solaire. L'ingénieur vaudois Marc Müller, embarqué dans un tour du monde à bord d'une voiture éoliosolaire, sera également en duplex depuis le Nord de l'Europe.

La Ville, très engagée en matière d'énergie, est bien évidemment associée à l'événement et présentera sur son stand les installations photovoltaïques réalisées. Programme complet sous [www.polesolaire.ch](http://www.polesolaire.ch). (ab)



Alain Ribaux a succédé lundi à Daniel Perdrizat à la présidence du Conseil communal.



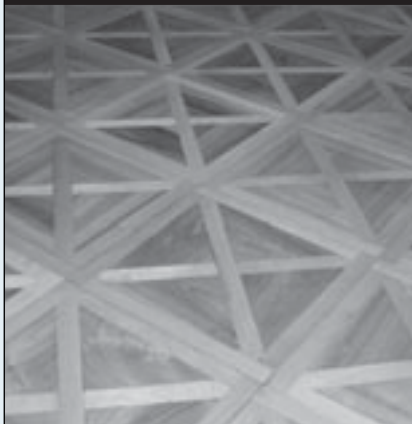
Les collections Jean-Jacques Rousseau inscrites à la «Mémoire du monde» de l'Unesco.



Un concours d'urbanisme sera lancé pour le réaménagement du secteur «NumaPort».

# Les métiers du bâtiment

## Falk Frères SA «Parquets - Tapis - PVC»



### Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 77 60  
Natel 079 637 33 19  
[www.falkfreres.com](http://www.falkfreres.com)

## UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ pour l'avenir des enfants



**Oui, je souscris un parrainage  
solidarité en faveur des enfants**

Je verserai chaque mois:

Fr. 30.-       Fr. \_\_\_\_

Veillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage  
et les bulletins de versement.

Je souhaite recevoir plus d'informations  
sur les parrainages

Madame     Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_


Rue \_\_\_\_\_

NPA/Lieu \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**Terre des hommes, Service Parrainages**  
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77  
E-mail: [info@tdh.ch](mailto:info@tdh.ch)

 **Terre des hommes**

aide à l'enfance - [www.tdh.ch](http://www.tdh.ch)



Annonce gratuite

**Dans ce numéro**

**Pièces rapportées**

Le 18 juin prochain aura lieu le vernissage de la nouvelle exposition du Musée d'ethnographie, qui jette un regard croisé sur la collection d'art africain offerte l'an dernier par le collectionneur Witold Grünbaum. A voir jusqu'au 25 septembre.

Page 5

**Passerelle du Millénaire**

Une passerelle reliera début mars le Plateau de la gare à la colline du Mail. Le Conseil général a accepté le crédit de 1,55 million de francs sollicité par le Conseil communal pour la réalisation de ce projet subventionné par la Confédération.

Page 8

**Chagaev inquiète**

Suite à une interpellation urgente du groupe socialiste, le Conseil général a débattu lundi soir de la reprise de Neuchâtel Xamax par l'homme d'affaire tchétchène. «La Maladière n'est pas à vendre», a assuré le Conseil communal.

Page 9



**Le solaire sous la loupe**

Neuchâtel et la région des Trois Lacs sont à la pointe du développement des technologies solaires. Le patron de la start-up neuchâteloise Iland green technologies, Daniele Oppizzi, nous présente son kit solaire portable et parle de l'avenir énergétique du pays.

Page 16

**Prochaine parution**

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra mercredi 22 juin.

**Daniel Perdrizat cède sa place de président du Conseil communal à Alain Ribaux**



Daniel Perdrizat (à gauche), président de la Ville de Neuchâtel sortant, passe la main à Alain Ribaux.

**Nouveau président de la Ville**

Le Conseil communal a nommé Alain Ribaux à sa présidence pour l'année administrative 2011-2012. Elu lors des élections communales du 27 avril 2008 et entré à l'exécutif le 21 mai 2008, il occupe cette fonction pour la première fois. Pascal Sandoz, lui, occupe la vice-présidence du Conseil communal pour la deuxième fois. Aucun changement n'intervient dans l'attribution des sections et des services de l'Administration communale.

La fonction de président de la Ville de Neuchâtel implique du travail supplémentaire notamment en matière de représentation. A ce titre, le président du Conseil communal est confronté chaque jour à l'actualité neuchâteloise. Dans ce contexte, Alain Ribaux, nouveau président de la Ville de Neuchâtel, répond à quelques questions.

**Que pensez-vous de l'arrivée de Bulat Chagaev à Neuchâtel Xamax?**

Mon enthousiasme est modéré. Je ne cache pas que, depuis qu'il a relativisé, de manière générale, l'importance de la provenance de l'argent, propre ou sale, depuis qu'il a consi-

déré publiquement Ramzan Kadyrov comme son frère, depuis qu'il a congédié le staff neuchâtelois en place, sans ménagement, je suis très inquiet. Pour le club, pour la Ville. Cela dit, j'ai été confronté à toutes sortes de situations durant les 17 années que j'ai passées dans la magistrature et j'ai toujours appliqué rigoureusement la présomption d'innocence. Je ne vais pas changer aujourd'hui. Comme Carla del Ponte, récemment interrogée sur Canal Alpha, je ne pense pas que l'on puisse simplement déduire d'une nationalité qu'il y a un problème. Bulat Chagaev nous bouleverse dans nos habitudes. Il est l'expression extrême d'un football globalisé, à l'image de ce qu'on a pu voir en Angleterre avec Roman Abramovitch, propriétaire du club de Chelsea. L'évolution est mondiale. Je veux encore croire en un Xamax chatoyant l'année prochaine. Je veux croire que le club de mon cœur conservera ses racines et ne finira pas en miettes.

**Etes-vous pour une baisse des impôts des personnes physiques?**

Oui, je considère que la pression fiscale est trop importante sur les

citoyens neuchâtelois et ceci dans toutes les catégories de revenus. Le projet déposé par l'Etat est intéressant et satisfait une partie de mes attentes. J'ai le sentiment qu'il n'est toutefois pas assez incitatif pour que les contribuables aisés, qui payent une très large part des impôts, restent ou surtout s'installent à Neuchâtel. C'est un point important, qui concerne directement l'ensemble de la population.

**Si vous êtes élu au Conseil national, souhaitez-vous conserver votre siège au Conseil communal?**

J'espère dans cette hypothèse mener le double mandat pendant quatre ans. Je pense que ce serait un plus pour le Canton et pour la Ville. De nombreux projets discutés à Berne concernent la région et il est important d'apporter dans la capitale la sensibilité des autorités locales. Pour la Ville, il est également intéressant de comprendre ce qui se trame sous la coupole fédérale. Mais pour assumer un double mandat, il faut non seulement d'abord être élu au Conseil national cet automne, mais encore être réélu en mai prochain à Neuchâtel!!! (ak)



Les collections Jean-Jacques Rousseau de Genève et de Neuchâtel inscrites à l'Unesco

# Jean-Jacques Rousseau à l'Unesco

Les collections Jean-Jacques Rousseau de Genève et de Neuchâtel sont désormais inscrites au registre international «Mémoire du monde» de l'Unesco. Cette nomination constitue une première: la Suisse n'avait encore aucun trésor documentaire inscrit au patrimoine de l'humanité. Ce premier dossier émane d'une collaboration entre la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) et la Bibliothèque de Genève (BGE). Pour l'occasion, les deux institutions se sont associées à l'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel et la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève.

«Mémoire du monde» est un programme lancé en 1992 par l'Unesco. Son objectif consiste à sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine documentaire mondial conservé dans les archives et les bibliothèques. Il constitue l'équivalent pour les documents du prestigieux «Patrimoine mondial» destiné, lui, aux œuvres architecturales et aux sites naturels.

## Un dossier unique et cohérent

La BGE est à l'origine de cette démarche entreprise en commun avec son homologue neuchâteloise. «Nous avons uni nos forces pour constituer le premier dossier suisse à la



Jean-Jacques Rousseau prenait note de ses pensées sur des cartes à jouer.

«Mémoire du monde», précise Thierry Chatelain, directeur de la BPUN. Les collections des deux bibliothèques constituent un patrimoine unique au monde. Elles contiennent les principaux manuscrits d'œuvres majeures de Rousseau, une correspondance de plusieurs milliers de lettres, des imprimés précieux, des documents iconographiques et d'abondantes archives. «Ces fonds ne sont pas que des reliques, ils véhiculent une pensée qui échappe à l'empreinte du temps», commente le directeur.

## Relations avec Neuchâtel

Jean-Jacques Rousseau naît citoyen genevois en 1712 et meurt neuchâtelois en 1778. Il réside à Môtiers entre 1762 et 1765. A Neuchâtel, il bénéficie du soutien indéfectible de Pierre-Alexandre DuPeyrou, un ami fidèle qui deviendra aussi son archiviste. C'est grâce à lui que les manuscrits de Rousseau arrivèrent à la Bibliothèque.

Le philosophe, qui compte parmi les plus brillants du Siècle des Lumières, a rédigé bon nombre d'ouvrages tels que les «Confessions», «Les Rêveries du Promeneur Solitaire», «Emile

ou de l'éducation» ou «Du Contrat Social». Ses écrits, qui couvrent une large palette de domaines, n'ont jamais cessé de susciter les passions. Les réflexions qu'ils développent captent et interrogent par delà les siècles. Une série de manifestations se tiendront en 2012 à Neuchâtel et à Genève pour célébrer le Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Le programme des festivités neuchâteloises sera dévoilé dans le courant de l'automne. (ak)



## La musique investit le centre-ville

La 9<sup>e</sup> édition neuchâteloise de la Fête de la musique se tiendra les 17, 18 et 21 juin au centre-ville. Une grande scène sera installée devant le Péristyle de l'Hôtel de Ville. La place – récemment rénovée – sera fermée à la circulation pour l'occasion. Une petite scène investira également le sud du Temple du Bas. Pas moins de 35 concerts gratuits se succéderont sur les deux scènes. Rock, jazz, électro: il y en aura pour tous les goûts avec des artistes venus d'ici et d'ailleurs. En fin de soirée, la Fête se déplacera jusqu'à la Case à chocs. Programme complet sur [www.fdlm.ch](http://www.fdlm.ch).



## Agenda culturel

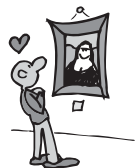
### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

**La Bibliothèque sera fermée lundi 13 juin (Pentecôte). Réouverture mardi 14 juin selon l'horaire habituel.**

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amez-Droz.

Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 21 août, exposition «Citoyenne suisse. 40 ans et après?». Jusqu'au 16 octobre, exposition



Gérard Schneider – grands gestes pour un grand monde.

Jeudi 9 juin à 18h30, conférence de Jean-Pierre Jelmini: «Neuchâtel, 1011-2011, mille ans-mille questions-mille et une réponses.

Mardi 14 juin à 12h15, mardi du musée. Exposition «Citoyenne suisse. 40 ans et après?». Visite commentée par Nicole Baur et Chantal Lafontant Vallotton.

A 18h30, conférence de Brigitte Studer, professeure Université de Berne: Une citoyenneté imparfaite dans la «démocratie la plus avancée».

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 juillet, exposition «Mario Botta Architecture et Mémoire». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)

Jeudi 16 juin à 20 heures: «Hercule, le mythe du héros», avec la participation de Pierre Bühler et de M<sup>me</sup> Géraldine Savary, conseillère aux Etats.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 16 juillet, exposition Marc-Antoine Fehr, natures mortes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30,

sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

**Galerie du Pommier** (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 juin, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix: «Regards sur l'école de théâtre du CCN». Ouvert du lu au ve (sauf lundi matin) de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 juin: «Le passé et le présent se complètent», exposition collective. Ouvert du mercredi au samedi de 14 à 18 heures.

**Galerie YD** (rue Fleury 6), du 10 juin au 10 juillet, exposition Stella Challes, collages sur Neuchâtel. Vernissage vendredi 10 juin dès 18 heures. Ouvert me-ve de 16 à 20 heures, sa et di de 15 à 19 heures.

**Jardin Botanique** (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 2 octobre, exposition Philippe Joset, sculpture.

**L'actualité culturelle**

**Ouvrez les fenêtres**

Le quartier de la rue Louis-Favre à Neuchâtel se met en scène pour le Millénaire. Une septantaine de participants adultes et enfants deviennent pour l'occasion comédiens, danseurs ou musiciens.

Le spectacle aux fenêtres de la rue Louis-Favre s'inspire du quotidien de la vie de ce quartier: une mosaïque décalée et joyeuse que les spectateurs découvriront en levant le nez.

**Représentations samedi 11 juin et dimanche 12 juin à 20h30 et lundi 13 juin à 17 heures. Entrée libre, chapeau. Places limitées, pas de réservation. Billets gratuits à retirer sur place le samedi et dimanche dès 17 heures, le lundi dès 14h30.**

**Concert du Coup de Joran**

La chorale des écoles primaires le Coup de Joran présentera son tradi-



tionnel concert de fin d'année, jeudi 23 juin au Temple du Bas.

Les deux directrices Dominique Jeanrenaud et Delphine Aloe prendront congé de la chorale qu'elles dirigent depuis respectivement 19 ans et 14 ans. Elles invitent tous les anciens chanteurs à venir à leur dernier concert pour chanter ou écouter. Ils sont également les bienvenus à la répétition qui se déroule le mardi de 12h30 à 13h30 au collège de la Promenade. La chorale sera reprise par M<sup>mes</sup> Anne Rémond, Marie-Thérèse Farine et Béatrice Savary-Egli.

Accompagné au piano par John Michet, le Coup de Joran interprétera des chants nouveaux et anciens comme Rock my soul, le sorbier de l'Oural, la petite fugue, Ce n'est rien, Alouette, le temps du muguet...

**Temple du Bas, jeudi 23 juin à 14h15 et à 20 heures.**

**Concert de tango**

Le Trio Contempo donnera un concert de tango argentin, vendredi 17 juin au Théâtre du Passage.

Isabelle Sajot, violoncelle, Marisa Mercadé, bandonéon et Roberta Roman, guitare interpréteront des œuvres de Carlos Gardel à Astor Piazzolla en passant par Atahualpa Yupanqui. Le concert sera suivi d'une milonga ouverte à tous.

**Théâtre du Passage, vendredi 17 juin à 20 heures. Réservation pour le concert: tél. 032 717 79 07.**

**Messe des enfants**

La Messe des enfants de John Rutter, projet musical mêlant musiciens professionnels, chanteurs professionnels et amateurs, adultes et enfants a été mise sur pied pour les millénaires de Saint-Blaise, Auvernier et Neuchâtel.

Placés sous la direction de Veneziela Naydenova, le chœur du Millénaire, l'Ensemble instrumental, le chœur d'enfants du collège des Terreaux (direction Isabelle Joos), accompagnés des solistes Monique Volery et Michel Dumonthay chanteront la Messe des enfants dans les trois communes neuchâteloises jubilaires.

**Samedi 18 juin à 18 heures au Temple du Bas et mercredi 22 juin à 20 heures à la Basilique Notre-Dame. Entrée libre, collecte.**

**Des étudiants en ethnologie jettent un regard croisé sur la collection Grünbaum**

**Pièces rapportées**

Le Musée d'ethnographie présente une nouvelle exposition intitulée «Pièces rapportées» dans laquelle des étudiants en ethnologie jettent un regard croisé sur les trésors du Fonds Grünbaum offert au MEN il y a une année. Il en résulte une lecture critique de cette étrange passion humaine consistant à collectionner.

Au début des années 1970, Witold Grünbaum développe une passion pour l'art africain et commence à constituer une collection qui s'enrichit au fil de voyages, de rencontres, d'échanges ou d'achats auprès de marchands européens. Riche de quelque 650 pièces provenant essentiellement d'Afrique occidentale et équatoriale, la collection Fridel et Witold Grünbaum offre un panorama singulier. Elle est à la fois encyclopédique et intime, représentative des styles indigènes qui fascinent depuis longtemps esthètes, marchands et scientifiques, mais aussi révélatrice de ceux qui en ont réuni chaque élément, de leurs goûts, de leurs apprentissages, de leur époque et de leur intégration au monde des collectionneurs.

**Enjeux du marché de l'art**

En 1996, le couple crée la Fondation Grünbaum pour la connaissance



Le collectionneur Witold Grünbaum a développé une véritable passion pour l'art africain et notamment pour ces statuettes ibeji du Nigeria. • Photo: sp

des cultures et des savoirs humains, qui fait don en 2010 de ses collections au Musée. Celles-ci ont donc été auscultées par des étudiants en ethnologie. L'exposition qui en résulte est conçue comme un double cheminement à travers l'Ici et l'Ailleurs, via une série de lieux qui évoquent à la fois l'univers familier des époux Grünbaum et un exotisme radical. De la fascination esthétique à la connaissance scientifique, de

l'amoncellement compulsif au regard sélectif, de la valorisation économique aux problèmes juridiques, les étudiants abordent les principaux enjeux liés au marché de l'art africain.

**MEN, jusqu'au 25 septembre. Vernissage le 18 juin à 17 heures suivi dès 21 heures par un concert du groupe Imperial Tiger Orchestra accompagné par la chanteuse Bethlehem Dagnachew.**

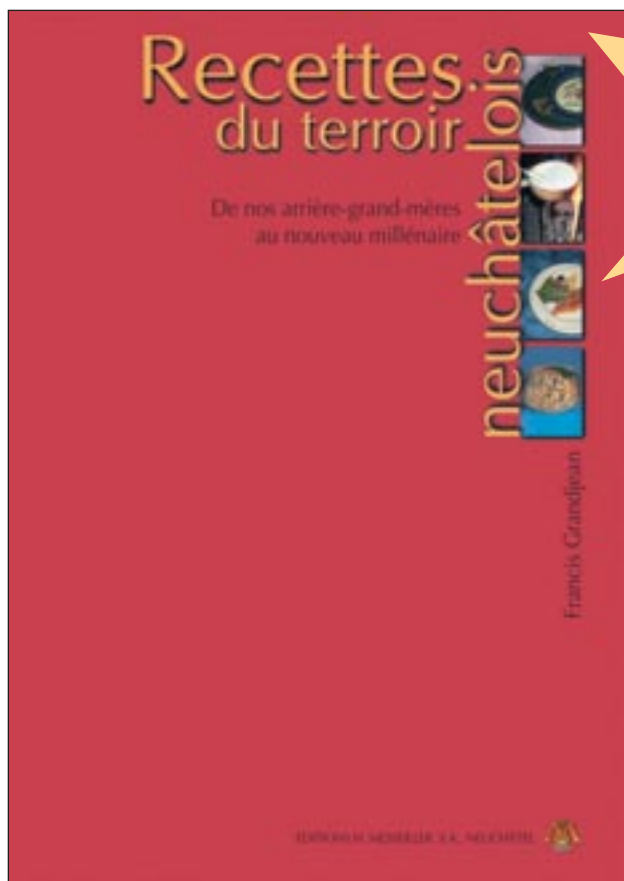
Chronique culturelle



**Rêveries**

Tenir dans ses mains l'unique manuscrit des «Rêveries du promeneur solitaire» et manipuler les cartes à jouer sur lesquelles Jean-Jacques Rousseau notait au cours de ses balades les pensées qui sont à l'origine de ce chef-d'œuvre de la littérature française est un bonheur rare qu'il nous a été récemment donné de vivre. C'était lors de la présentation, à l'hôtel bâti par Pierre-Alexandre DuPeyrou, le protecteur de l'écrivain philosophe, de l'inscription dans la mémoire de l'humanité de l'UNESCO des collections Rousseau des bibliothèques de Genève et de Neuchâtel. Sait-on assez ici la valeur inestimable de ces trésors? Paris en tous les cas en est conscient, qui souhaite nous en emprunter une partie pour l'exposer au Panthéon en 2012 à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Rousseau. Ce patrimoine est plus que jamais inaliénable mais il est bon de savoir que la valeur marchande des manuscrits des «Rêveries», des «Confessions», du «Dictionnaire de musique» et de «L'essai sur l'origine des langues» conservés à la BPU est très largement supérieure au coût de construction d'une somptueuse nouvelle bibliothèque...

Patrice Neuenschwander



# 36.-

*Francis Grandjean*

### **Recettes du terroir neuchâtelois (et CD)**

Cet ouvrage de référence offre une panoplie de 107 recettes détaillées, de nos arrière-grand-mères au nouveau millénaire. En outre, il comprend la description d'une quinzaine de produits du terroir neuchâtelois, un glossaire de plus de 60 définitions, et quelques propositions de menus élaborés à partir des mets décrits au fil des pages. Un logiciel sur CD-Rom permet de modifier les recettes, de les envoyer par e-mail, de les imprimer, ou de calculer avec simplicité les quantités d'ingrédients nécessaires selon le nombre de convives.

Format et conception du livre très pratiques, pensés pour le garder en cuisine. Photos en couleur, 256 pages, format 14,8 x 21 cm



## **Bulletin de commande**

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Recettes du terroir neuchâtelois»** + CD de Francis Grandjean, au prix de **Fr. 36.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Projet Holistic - la Ville offre des étiquettes énergétiques des bâtiments aux propriétaires**

# Etiquettes Display

La Ville propose aux propriétaires intéressés de réaliser des étiquettes Display. Il s'agit d'évaluer la consommation en énergie d'un bâtiment par rapport à sa surface et de lui attribuer une classe de A à G. C'est une première évaluation qui permet rapidement de déterminer si des interventions sont nécessaires en vue d'améliorer les performances énergétiques. Assainir un bâtiment n'est pas une obligation, mais c'est une nécessité pour les bâtiments qui présentent une mauvaise performance énergétique. Encore faut-il en être conscient!

Cette prestation est offerte aux propriétaires de bâtiment de moins de 500 m<sup>2</sup> de surface chauffée. Cent étiquettes seront offertes et en cas de demande surnuméraire, un tirage au sort sera effectué.

## Démarche pour toutes personnes intéressées

- déposez votre demande auprès de Monsieur Christian Trachsel, délégué à l'énergie, christian.trachsel@ne.ch, tél. 032 717 76 60;
- complétez un formulaire avec les données relatives à votre bâtiment (surface, type de bâtiment, consommation énergétique). L'exactitude des données que vous fournirez garantira la qualité de l'étiquette que vous recevrez en retour;

- affichez, ou non, l'étiquette que vous recevrez. Quel que soit le résultat de cette analyse, vous n'aurez aucune obligation d'intervenir sur votre bâtiment.

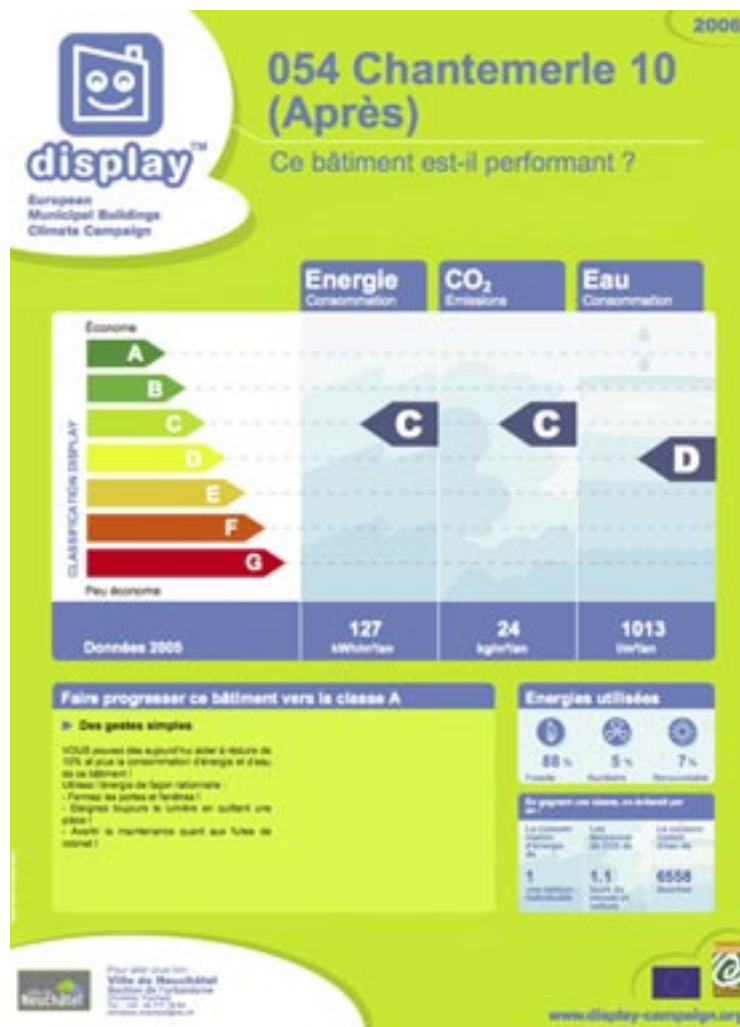
## Campagne Display

Le poster Display indique la quantité d'énergie et l'origine des énergies utilisées pour le bâtiment ainsi que les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation d'eau. Adoptée par près de 500 collectivités européennes l'approche simple et pragmatique, proposée par la Campagne Display, offre un premier diagnostic de la qualité énergétique d'un bâtiment. La Ville a pour sa part décidé d'afficher les étiquettes pour tous ses bâtiments, ouvrez l'œil!

## Une action coordonnée avec le Réseau des Villes de l'Arc jurassien

Cette action est menée en concertation avec d'autres villes de l'Arc jurassien qui elles aussi proposent à leurs propriétaires privés une même offre. Il s'agit des villes de Val-de-Travers, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Delémont et Porrentruy. Cette action fait partie du programme d'actions du Réseau des Villes de l'Arc jurassien vers une société à 2000 watts (plus d'informations sur [www.ecoparc.ch](http://www.ecoparc.ch)).

Anne-Claude Cosandey



Les propriétaires peuvent obtenir une étiquette similaire pour leur bâtiment.

## Agenda culturel (suite)

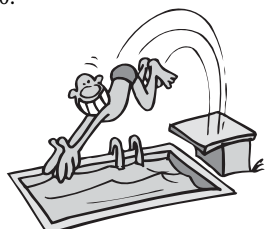
**Lyceum Club** (Rue des Beaux-Arts 11), mercredi 15 juin à 20 heures, conférence publique d'Antoinette Hurni sur «Heureux qui comme Ulysse...», méditation sur le voyage d'Ulysse, le hasard et le destin. Textes, interprétations et représentations picturales à l'appui. Prix: non membres Fr. 12.-, membres du Lyceum Club Fr. 8.-, jeunes en formation, gratuit.

**Home des Charmettes** (rue des Charmettes 8), samedi 18 juin de 9h30 à 17 heures, kermesse «Les Charmettes en musique». Brocante, artisanat, tombola, musique, bar et restauration.

**Théâtre Tumulte** (rue Erhard-Borel 13), le spectacle *Sketches up* du dimanche 19 juin à 17 heures est annulé en raison de l'état de santé de l'un des comédiens.

## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



Installations extérieures: 9h à 20h (du 15 juin au 15 août: 21h).

**La piscine intérieure sera fermée au public samedi 11 juin à 19 heures (sortie de l'eau à 18 heures). La piscine extérieure reste ouverte.**

**Piscine de Serrières**  
Horaire: 9h à 19h (du 15 juin au 15 août: 20h).

**Football corporatif Terrain des Charmettes**  
Jeudi 9 juin, 18h45, Casa d'Italia-Philip Morris, groupe A.  
A 20h15, Baxter-La Gondola, groupe A.  
Mardi 14 juin, 18h45, Medtronic-Celgene, groupe B.  
A 20h15, Panerai-Baxter, groupe A.  
Mercredi 15 juin, 18h45, La Gondola-Philip Morris, groupe A.

**Football**  
Mercredi 8 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Serrières-Le Parc, juniors C1.  
Mercredi 8 juin, terrain du Chanet 1, 18h, Xamax-Cornaux, M11.  
Jeudi 9 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Helvetia-Etoile Sporting II, 4<sup>e</sup> ligue.  
Vendredi 10 juin, nouveau terrain

synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Helvetia-Bevaix, vétérans.  
Vendredi 10 juin, terrain naturel Pierre-à-Bot, 20h, Espagnol-Cressier, vétérans.  
Samedi 11 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières-Cortailod, juniors E2.  
A 9h, Serrières-Peseux, juniors E1.  
A 10h30, Serrières-Fleurier, juniors D2.  
A 13h30, Serrières-Ticino, juniors B.  
A 16h, Serrières I-Langenthal, 2<sup>e</sup> ligue inter.  
A 18h30, Serrières II-Les Geneveys, 2<sup>e</sup> ligue.  
Dimanche 12 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, Espagnol-Audax, 3<sup>e</sup> ligue.  
Mercredi 15 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 18h, Serrières-Dombresson, juniors D1.



Le Conseil général donne son aval pour la mise au concours du réaménagement du secteur « NumaPort »

# Un concours pour réaménager l'espace p

Le Conseil général a approuvé par 31 voix et 2 abstentions du groupe PLR la demande de crédit relative à l'organisation d'un concours pour le réaménagement de l'espace public dans le secteur des places Numa-Droz, du port, dit « NumaPort ». Le Conseil communal sollicitait un montant de 510'000 francs, dont le tiers proviendrait de l'Etat, pour mettre en place ce concours. Il demandait aussi un crédit de 279'000 francs, dont la moitié à charge du Canton, pour le développement du projet définitif de réaménagement de la place Numa-Droz.

A l'issue du concours d'urbanisme, le réaménagement du secteur NumaPort sera réalisé par étapes. La première concerne l'élaboration du projet définitif de la place Numa-Droz. Ce dernier fait partie des mesures de priorité A (2011-2014) du projet d'agglomération du Réseau urbain neuchâtelois (RUN). Le début des travaux de réaménagement de la place Numa-Droz est fixé au mois de septembre 2012. Ils devraient prendre fin en 2013.

## Une vision globale et cohérente

Les groupes ont apprécié la vision globale du projet et l'agrandissement du périmètre concerné. Le groupe PLR a relevé la bonne collaboration entre la direction de l'Urbanisme et de l'Environnement et celle des Infrastructures et Energies. «Le Conseil communal a pris un an pour réfléchir: c'est un plus», a déclaré leur porte-parole. Le

groupe PopVertsSol, lui, a souligné la qualité du rapport notamment en matière de mobilité: «Le XX<sup>e</sup> siècle a été marqué par la toute puissance de la voiture, le XXI<sup>e</sup> sera le siècle de la multimodalité et de la revalorisation des modes doux et des transports publics».

Le 6 septembre 2010, le Conseil général accordait un crédit d'étude de 289'000 francs pour le réaménagement de la place Numa-Droz. Ce fonds n'a pas été entièrement utilisé: il reste environ 20'000 francs. Le reste de l'argent a permis d'obtenir des données et des expertises qui seront utiles à l'élaboration du projet définitif de la place Numa-Droz. «Nous sommes rassurés d'apprendre que ces

études seront réutilisées», a commenté le groupe socialiste.

## Subventions fédérales

La Confédération apportera un soutien financier au projet d'agglomération RUN. Les mesures de priorité A, dont le projet de la place Numa-Droz fait partie, devraient être subventionnées à hauteur de 35%. Le report du début des travaux de réaménagement de la place Numa-Droz a suscité quelques inquiétudes: «Le coût du projet est passé de 3 millions de francs en 2007 à 6 millions en 2011», regrette le groupe PLR. Et d'ajouter: «Du fait qu'on ait augmenté ce coût, la subvention se base sur le premier chiffre arti-

culé.» Le groupe PopVertsSol, lui aussi, craint que les changements de délais et de coûts nuise à la participation de la Confédération.

## Un projet ambitieux et réaliste

«L'organisation de ce concours doit nous permettre de trouver une solution optimale dans un contexte élargi», a indiqué Olivier Arni, au nom du Conseil communal. Il s'est réjoui d'une volonté partagée avec le Conseil général pour un développement urbanistique de Neuchâtel qui soit cohérent. Au sujet de la subvention fédérale, le directeur de l'Urbanisme a précisé: «La Confédération ne nous pénalisera pas pour ces différences de délais et de coûts. Il est normal qu'un projet évolue. Ce qui est déterminant, c'est que les Autorités s'engagent». Aucun projet n'existait au moment de développer le réaménagement de la place Numa-Droz. Aujourd'hui, le Conseil communal propose un projet concret. Dans ce contexte, les coûts ont évolué comme dans d'autres projets, le TransRUN par exemple. Le périmètre du concours aurait pu être élargi jusqu'au Collège latin comme certains groupes l'ont demandé. «Les concurrents peuvent faire des propositions qui engloberaient cet espace», précise Olivier Arni. «La porte n'est pas fermée.» (ak)



## Une passerelle franchira le « détroit de Gibraltar »

Le Conseil général a accepté par 30 voix et trois abstentions de débloquer 1,55 million de francs pour la construction de la « passerelle du Millénaire » entre le Plateau de la gare et la colline de Bel-Air. Sauf imprévu, piétons et cyclistes pourront l'emprunter dès mars. La Confédération, l'Université de Neuchâtel et sans doute aussi le Conseil d'Etat participeront à hauteur de plusieurs centaines de milliers de francs au financement de cet élément important du projet d'agglomération RUN.

Si tous les partis ont reconnu l'utilité de cette passerelle, d'aucuns ont exprimé des regrets. Le groupe PopvertsSol aurait souhaité un itinéraire plus direct entre la gare et Unimail, regrettant également les concessions faites à la communauté de Belleruche. «Ce projet s'inscrit dans le développement urbain de notre ville et concrétise la volonté de valoriser la mobilité douce», a souligné le conseiller communal Olivier Arni. Son processus de réalisation a été animé par un fort esprit de concertation et de dialogue, élément capital dans une démocratie. «La perfection n'est pas de ce monde», a conclu Olivier Arni. Et d'inviter «à voir le verre d'eau aux trois quarts plein plutôt qu'à moitié vide». (ab)



Le Conseil général débat de la reprise de

# La Maladière

La passerelle sera munie de garde-corps en verres sérigraphiés. • Photo: Bauart Architectes et Architectes SA



«La Maladière n'est pas à vendre! Le stade fait partie du patrimoine de la Ville que nous n'entendons pas brader.» Le président sortant du Conseil communal, Daniel Perdrizat, a été clair lundi soir en répondant à une interpellation urgente du groupe socialiste stupéfait de constater que le directeur des finances n'excluait pas il y a quelques temps de céder cette infrastructure sportive au nouveau propriétaire de Neuchâtel Xamax. Le comportement colérique, voire violent, de Bulat Chagaev, qui ne fait pas de différence entre argent propre et sale et dont les amitiés sont douteuses, ne laisse cependant pas d'inquiéter le Conseil communal. Et le Conseil général aussi.

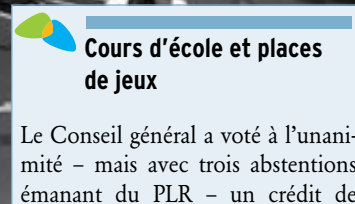
Au nom du groupe socialiste, l'interpellateur, insatisfait, a obtenu l'ouverture de la discussion. Les conseillers



# Public



Le Conseil communal a sollicité un crédit de 510'000 francs auprès du Conseil général dans le but d'organiser un concours d'urbanisme pour le réaménagement du secteur dit « NumaPort ».



## Cours d'école et places de jeux

Le Conseil général a voté à l'unanimité – mais avec trois abstentions émanant du PLR – un crédit de 362'000 francs pour adapter les 33 places de jeux en libre accès de la ville aux nouvelles normes en matière de sécurité. De même, il a accepté de débloquer 363'000 francs pour améliorer la sécurité dans les cours des 9 collèges de Neuchâtel. La commission financière, les groupes et le Conseil communal se sentent un peu les otages d'une dérive sécuritaire reposant sur les normes de construction, qui conduit à une déresponsabilisation de l'individu. Il s'agit pourtant de les respecter sinon la Ville pourrait passer à la caisse en cas d'accident comme ceux survenus à Boudry et Lignièrès. Répondant par ailleurs à une interpellation urgente du groupe PLR, le Conseil communal a expliqué qu'il avait dû fermer pour des raisons de sécurité l'accès à la passerelle de l'utopie construite en 1991 devant le quai Ostervald à l'occasion du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Les architectes à l'origine de cette œuvre ont été mandatés pour réfléchir à sa réfection. Ils rendront leurs conclusions fin juin. Le Conseil communal pourra alors se déterminer sur la suite à donner à ce projet. (pn)

## Neuchâtel Xamax par un investisseur tchéco-slovaque

# La vente n'est pas à vendre!

général se sont alors exprimés sur les péripéties qui entourent la reprise de Neuchâtel Xamax.

### Bretteurs en campagne

Le président du groupe socialiste Thomas Facchinetti a tout d'abord affirmé que l'escarmouche qui opposait le conseiller général Matthieu Béguelin (PS) au conseiller communal Alain Ribaux (PLR), tous deux candidats aux élections fédérales de cet automne, n'avait rien à voir avec la campagne électorale. Daniel Perdrizat avait auparavant exhorté chacun à ne pas polémiquer par presse interposée quand bien même les élections fédérales et communales approchent. Sur la manière, le président sortant du Conseil communal a regretté l'attitude du directeur des finances Alain Ribaux qui a répondu à un journaliste

comme s'il était en charge des Sports au détriment du fonctionnement collégial de l'exécutif. Sur le fond, la réponse du Conseil communal a conforté les socialistes dans leurs doutes quant à la respectabilité du repreneur de Xamax.

### Il faut couper tous contacts

Le groupe PopVertsSol s'est montré le plus virulent. Hélène Silberstein a prié le Conseil communal de ne plus s'afficher aux cocktails organisés par les repreneurs du club neuchâtelois et de couper tous contacts avec le propriétaire économique de Xamax dont les méthodes de gestion sont basées sur la menace. Nous refusons de nous laisser acheter par un oligarque qui a constitué sa fortune lors de privatisations maffieuses, a ajouté la représentante de PopVertsSol.

### Pas d'excès de zèle!

Au PLR, on est plus nuancé. Fabio Bongiovanni ne considère pas la vente du stade comme un tabou. Plusieurs villes de Suisse ne sont pas propriétaires de ce type d'infrastructures qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement de la ville. Une vente n'est donc pas à exclure d'emblée mais le cas échéant il faut en fixer clairement les conditions. Le PLR se déclare lui aussi inquiet quant à l'avenir du club mais demande au Conseil communal de se garder de tout excès de zèle et d'agir dans le cadre de ses seules compétences. Le groupe restera attentif à l'évolution de la situation. Le Conseil communal de son côté profitera de ses contacts réguliers avec les dirigeants de Xamax pour leur faire part des inquiétudes du Conseil général et de la population. (pn)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les groupes politiques ont la parole

## Groupe PopVertsSol

**Hélène Silberstein:** «Le groupe PopVertsSol tient à exprimer son inquiétude et son indignation quant aux conditions dans lesquelles s'est opéré le rachat du FC Xamax. Nos conseillers-ère communaux auraient mieux fait de s'informer à bonne source sur les conditions d'accumulation d'immenses fortunes dans l'ex-URSS. Nous citerons "Le Temps" (3 juin 2011) et "L'Express" (4 juin 2011), le conseiller aux Etats Dick Marty auteur d'une enquête du Conseil de l'Europe s'exprime ainsi: "De grands clubs ont été rachetés, la FIFA donne une image de magouilles, de corruption, où l'argent domine sans transparence, sans contrôle. Les autorités tchéco-slovaques ont été deux cents fois condamnées par la Cour Européenne (en 2 ans)." Nous demandons à nos autorités:

1. d'établir une distinction stricte entre sport/spectacle professionnalisé et sport amateur (éducation-santé)
2. de faire preuve de vigilance sur certains types d'investissement (sport ou jeux).

Notre commune n'est pas à vendre, la logique du tiroir-caisse ne peut guider nos choix qui relèvent de l'intérêt public. Notre groupe réaffirme que la qualité de la vie publique est fondée sur la participation citoyenne et doit se préserver d'argent dont on ne connaît pas la provenance et de méthodes de gestion basées sur la menace.

En conséquence, nous souhaitons que le Conseil communal cesse avec effet immédiat toute relation avec le propriétaire de ce club.»

## Groupe PLR

**Jean Dessoulavy:** «La ville de Neuchâtel fête ses 1000 ans d'existence cette année. Le fait que ce soit justement en cette année millénaire que le législatif de notre ville ait à se prononcer sur le futur de la relation de notre ville à son lac tombe à point nommé. Les deux demandes de crédit permettront à la fois d'avancer avec le projet prioritaire Numa-Droz et de lancer un concours d'idée englobant quatre espaces qui entourent la poste centrale de la ville. Ce nouveau rapport dénommé cette fois "Numa-Port" répond donc à cette préoccupa-



Le groupe libéral-radical approuve la nouvelle démarche du Conseil communal quant au réaménagement de l'espace public dans le secteur place Numa-Droz/place du Port.

tion. Et le sujet est d'importance pour le développement de notre cité dans les prochaines décennies, voire même plus loin dans le temps.

Le Conseil communal avec cette nouvelle approche nous propose non plus de se pencher sur le futur aménagement d'un seul espace mais de quatre espaces (les places Numa-Droz, Alexis-Marie-Piaget, du Port et le port

lui-même) en proposant différents rythmes de réalisation pour les aménagements futurs. C'est ambitieux mais en même temps responsable en terme de défis urbanistiques pour éviter à futur les disfonctionnements et les doublons entre l'espace lac, ville et Jeunes-Rives.

Le groupe libéral-radical approuve aussi l'esprit du rapport. Bien sûr on

pourrait reprocher à notre exécutif de ne pas avoir d'emblée présenté cette approche globale mais si on prend un peu de recul on s'aperçoit que la question des Jeunes-Rives traîne depuis bientôt dix ans et que les problèmes avec la place du Port datent du siècle dernier. Alors, le fait d'avoir passé une année pour réfléchir et sonder la faisabilité de l'aménagement de la place Numa-Droz n'est en soit pas une erreur mais plutôt une prudence bienvenue. L'erreur aurait été de ne pas tenir compte de l'avis mitigé de notre Conseil en septembre 2010 et de ne pas prendre en compte les besoins des espaces voisins de Numa-Droz.»

## Groupe socialiste

**Matthieu Béguelin:** «En 1992, la gauche remportait les élections en ville de Neuchâtel. Une des premières grandes décisions de cette nouvelle majorité fut de lancer un vaste projet de réaménagement du plateau de la gare. Aujourd'hui, presque vingt ans plus tard, la gare et ses alentours sont méconnaissables. De nouveaux emplois, de nouveaux logements sont venus s'y installer, accompagnant l'arrivée de l'OFS, de la HE-ARC ou encore du Conservatoire.

Ultime étape de cette transformation, après la toute prochaine inauguration du bâtiment du TransEurope, la construction d'une passerelle reliant la gare à la colline du Mail ne peut ainsi que nous réjouir.

Relier ainsi deux pôles de savoir, Haute école d'un côté, Faculté des sciences de l'Université de l'autre est un acte symbolique fort pour une ville qui a fait de la formation un de ses atouts. Cette passerelle aura également l'avantage d'offrir un parcours bien plus sûr que la rue des Fahys aux nombreux cyclistes et piétons faisant le trajet chaque jour.

Nous saluons, enfin, le processus participatif mis en place par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement qui a débouché sur une belle unanimité des copropriétaires de Belleruche qui accueillent l'arrivée de la passerelle.

Favoriser la mobilité douce, agir en concertation avec les habitants-e-s et établir des ponts entre les quartiers de la ville, autant de marques d'une majorité qui achève là un de ses grands projets pour Neuchâtel.»

## Conseil général

### Quels étaient les présents ?

Présidence de M<sup>me</sup> Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol).

Y compris la présidente, 34 membres sont présents: M<sup>mes</sup> et MM. Matthieu Béguelin (Soc), Claude Béguin (Soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (Ind), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Pascal Domatezo (Ind), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (Soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Jonathan Gretillat (Soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M<sup>mes</sup> et MM. Martine Docourt Ducommun (Soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Maria Angela Guyot (Ind), Cristina Tasco (Soc), Jean-Charles Authier (PLR) Sylvain Brossin (Ind), Roy Cairala (Ind).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret (Soc), M. Daniel Perdizat (PopVertsSol) et M. Olivier Ami (Soc), conseillers communaux.

A propos...



## Un zeste, une pincée...

On les savait gargantuesques, on les disait copieux, on les imaginait peu raffinés. GastroNeuchâtel nous les servira... mais mille ans plus tard. La grande bouffe? L'aile ou la cuisse? La soupe aux choux? Le dîner de cons? Que nenni!

Le festin du Millénaire.

Le vrai repas médiéval, pour rassembler les Neuchâtelois, avec le seul objectif d'utiliser la nourriture pour créer le bonheur. Dimanche 11 septembre, les douze coups de midi se feront attendre avec une impatience toute particulière. Qui n'a jamais rêvé en effet de faire honneur «à l'ancienne» aux nombreux plats marquant les réjouissances de toute nature? Qui n'a jamais imaginé ces repas témoins de notre histoire médiévale? Alors, osons-le. Péchons, par gourmandise, et soyons acteurs de cette comédie humaine.

Rémy Voirol

# La Ville officielle

## Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant l'octroi d'un crédit complémentaire au budget 2011,
- concernant une demande de crédit relative à la phase de développement du projet de la place Numa-Droz,
- concernant une demande de crédit pour la réalisation de la passerelle du Millénaire reliant l'Espace de l'Europe à la colline de Bel-Air,
- concernant les opérations foncières nécessaires à la réalisation de la passerelle du Millénaire reliant l'Espace de l'Europe à la colline de Bel-Air,
- concernant une demande de crédit pour la mise en conformité des places de jeux,
- concernant une demande de crédit pour améliorer la sécurité des cours d'école,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 6 juin 2011, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au jeudi 28 juillet 2011.

Neuchâtel, le 8 juin 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,**  
**Alain Ribaux**

**Le chancelier,**  
**Rémy Voirol**

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour l'aménagement de deux places de parc 11, rue de Beauregard, article 6720 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Michel Tanner. Les plans peuvent être consultés du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (Geninasca Delefortrie SA), d'un permis de construire pour la transformation de l'immeuble et l'aménagement d'un casino 14, faubourg du Lac, article 6350 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société FBAM Neuchâtel SA. Les plans peuvent être consultés du 10 juin au 11 juillet 2011, délai d'opposition.

## Offre d'emploi

La Direction de la culture de la ville de Neuchâtel met au concours, pour son Musée d'ethnographie, un poste de

### conservateur/trice-adjoint/e à 50%

qui se verra confier les tâches suivantes:

- étude et valorisation des collections, gestion des déménagements, des prêts, des emprunts d'objets et de documents,
- assistantat à la direction,
- administration et secrétariat liés à la gestion des collections et des ressources documentaires,
- collaboration à la préparation des expositions et aux éditions du musée,
- développement et suivi de la base de données,
- encadrement des collaborateurs externes liés aux collections,
- accueil des visiteurs des collections,
- mise en valeur de l'Institution par des contacts divers et des activités de formation.

Au bénéfice d'un master en ethnologie et d'une formation ou d'une expérience dans le domaine muséal, vous êtes doté/e d'un intérêt soutenu pour les collections ethnographiques tant sur le plan théorique (publications, recherches de terrain, bagage muséologique) que pratique (organisation, manipulation, rangement, gestion informatique, édition). Vous avez une approche pluridisciplinaire et êtes capable de vous investir avec les divers spécialistes participant à la gestion, à la maintenance et à l'exposition des collections. Vous maîtrisez l'allemand, l'anglais, les outils informatiques usuels et êtes titulaire du permis de conduire.

Si de plus vous avez le sens du travail en équipe, la capacité de prendre en charge un département et l'aptitude à communiquer et à encadrer des stagiaires et étudiants, cette offre vous concerne.

Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, copie des diplômes et certificats) ainsi que de votre bibliographie, jusqu'au 17 juin 2011, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> octobre 2011 ou à convenir.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Marc-Olivier Gonseth, au 032 718 19 60.

## Mobilité: cours pour les aînés

Afin de favoriser l'accès des aînés aux transports publics, la Ville de Neuchâtel et le «Büro für Mobilität» organisent à nouveau un cours «Etre et rester mobile... avec les transports publics» le mardi 28 juin de 8h30 à 12h15 à l'Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel (délai d'inscription: 15 juin).

Un troisième cours est prévu le jeudi 8 septembre de 8h30 à 12h15 (délai d'inscription: 25 août).

**Inscription à: Pro Senectute Arc jurassien, rue du Puits 4, 2800 Delémont, tél. 032 886 83 21. Participation gratuite.**

## Visites publiques de l'Hôtel de Ville

La prochaine visite guidée de l'Hôtel de Ville aura lieu le lundi 27 juin à 17 heures.

De 17 heures à 18h30, animation et visite libre des stands d'information, présentation des associations de quartiers.

A 18h30, séance traditionnelle du Conseil général.

## Formation pour les usagers de la BPU

Découvrez ou redécouvrez la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPU): présentation des différentes sections, formation à la recherche, découverte des catalogues informatisés, gestion de votre compte personnel.

La BPU propose une formation interactive, gratuite, avec un/une bibliothécaire à votre disposition **jeudi 23 juin de 17 heures à 18h30 à la Bibliothèque publique et universitaire** (Collège latin), 2<sup>e</sup> étage, Fonds d'étude, place Numa-Droz 3. Maximum 8 personnes par cours.

Inscription par mail au [secretariat.bpu@unine.ch](mailto:secretariat.bpu@unine.ch) ou tél. 032 717 73 02 (jusqu'à une semaine avant le cours).

La chronique de...

# Trams : portes ouvertes le 25 juin

Yves Demarta



Millénaire oblige, Neuchâtel et son passé sont d'actualité, et deux belles expositions au Musée d'art et d'histoire y contribuent, consacrées à la Ville et aux trop courts 40 ans de citoyenneté féminine.

Histoire encore, mais plutôt centenaire cette fois qu'évoquera une journée d'ouverture au public du futur dépôt-musée des trams de Neuchâtel, aux Isles, à Areuse. Elle aura lieu le samedi 25 juin prochain, de 10 à 17 heures, dans un bâtiment en cours d'achèvement. D'anciens véhicules y seront exposés et visitables, ainsi qu'un grand nombre de photographies, la plupart réparties sur des panneaux thématiques de fabrication artisanale.

Les familles pourront ressentir le poids du passé en tentant de hisser la poussette dans les **45**, **47** (rentrée récemment de Lille) et **112** du « Tram de Boudry » de 1902; plus aisément dans la moderne **83** de 1947... aux



Entre 1957 et 1964, la **83** quitte la rue Saint-Honoré, suivie d'un convoi 70-140, tous deux munis d'une cible de doublure. Ils précèdent donc d'autres trams se rendant à Corcelles: il est midi. • Photo: S. Jacobi

portes automatiques! Ou dans la **73** du « Tram de Corcelles », construite à Neuchâtel en 1922, et qui circulera l'après-midi entre Boudry et Areuse. Ou dans le bus **103**. La remorque **143** de « Corcelles » et la **baladeuse hippomobile** TN resteront au dépôt TN de Boudry pour raisons techniques. Seront présentes, aussi, des sociétés amies et une exposition de jouets anciens.

Assurément historiques ces trams, aujourd'hui remplacés par des véhicules sur pneus requièrent une infrastructure moins onéreuse. Trams qui ont marqué le quotidien de la population. Trams qui ont orienté le développement des zones habitées et des dessertes routières, de Saint-Blaise à Boudry.

Ce sont l'accroissement de la circulation et la nécessité d'un renou-

vellement des voies, bien au-dessus des moyens financiers de la compagnie privée de l'époque qui ont condamné les trams ne circulant pas en site propre. La reprise des TN par les Pouvoirs publics, en 1971, a permis une modernisation.

Les autres villes de Suisse ont connu une évolution semblable, à l'exception de quatre d'entre elles, suffisamment riches et importantes, plus visionnaires aussi, qui furent à même de repenser et de développer des réseaux de trams efficaces et économiques.

De nos anciens trams suisses, très peu subsistent: un patrimoine peu conservé, victime peut-être d'un manque de sensibilité au passé immédiat, victime à coup sûr du poids financier et muséal qu'implique cette conservation.

Si la petite Neuchâtel fait très bonne figure dans ce domaine, elle le doit à quelques passionnés, dont certains sont aujourd'hui décédés, qui, depuis 1976, ont rencontré bien des difficultés, ont donné du temps et de l'argent. A des mécènes aussi, à la Loterie romande d'abord. Aux TN enfin, dont l'ANAT, association reconnue d'utilité publique, représente un peu la mémoire.

Y.D.

## A travers l'histoire



A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Chaumont devient un site apprécié d'excursion, de tourisme, mais aussi de villégiature. Pour répondre à ce développement, plusieurs infrastructures importantes sont créées, parmi lesquelles une tour permettant d'admirer le vaste panorama sur les trois lacs et les Alpes. Réalisée en 1912, cette tour reste aujourd'hui encore une attraction prisée. Carte postale, vers 1915 (Musée d'art et d'histoire). Plus d'informations sur cette image: [www.imagesdupatrimoine.ch](http://www.imagesdupatrimoine.ch) Vincent Callet-Molin.



**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur David Hall, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la réalisation d'un bâtiment d'habitation et d'un garage collectif souterrain (nouvelle enquête suite à une modification du projet publié du 4 mars au 4 avril 2011) à la rue de Sainte-Hélène (chemin du Sordet), articles 793 et 1534 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Didier Rochat.

Demande de Monsieur Patrick Devanthery, architecte à Genève (dl-a, designlab-architecture SA), d'un permis de construire pour l'installation d'une ventilation en toiture de l'immeuble 1, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Philip Morris Products SA.

Demande de Monsieur Christian Robert-Grandpierre, ingénieur à La Chaux-de-Fonds (STAMM concept SA), d'un permis de construire pour la démolition d'un immeuble et la construction d'une passerelle provisoire, 54, quai Jeanrenaud, articles 10741 et 10746 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Philip Morris Products SA.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la transformation intérieure et l'agrandissement d'une agence bancaire 5, rue de l'Hôpital, articles 311 et 1327 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Banque Cantonale Neuchâteloise.

Demande de Monsieur Josef Waser, architecte à Corcelles, d'un permis de construire pour la transformation intérieure, la création d'un sas, le remplacement de fenêtres à tabatière, la pose de capteurs solaires en toiture et l'agrandissement du balcon d'une maison familiale 60, avenue des Alpes, article 7661 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Alexa Briancourt et de Monsieur Jean-Michel Stauffer.

**Les plans peuvent être consultés du 10 juin au 11 juillet 2011, délai d'opposition.**

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

# La Ville officielle

**Votation cantonale**

## Convocation des électrices et des électeurs

**Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation cantonale sur:**

1. la loi du 1<sup>er</sup> septembre 2010 portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (imposition des personnes morales);
2. l'initiative législative populaire cantonale «Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité» et le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'une loi sur l'accueil des enfants (LAE),

**le 19 juin 2011**

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003; vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975; vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 20 avril 2011,

le Conseil communal précise:

**Vote par correspondance**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 19 juin 2011 à 10 heures, au plus tard.**

**Vote par Internet**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 18 juin 2011 à 12 heures, au plus tard.**

**Vote au bureau électoral**

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 19 juin 2011 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote** comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

**Personnes âgées, malades ou handicapées**

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 19 juin 2011, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

**Qui peut voter?**

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- c) les étrangères et les étrangers âgés de 18 ans révolus, qui sont au béné-

**Echos**

■ Jeudi 16 juin, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, directeur des infrastructures et énergies, à la 8<sup>e</sup> journée franco-suisse en intelligence économique et veille stratégique organisée par la Haute école de gestion Arc.

■ Samedi 18 juin, M. Daniel Perdrizat, directeur des affaires sociales, représentera les Autorités communales à l'assemblée annuelle de l'Association suisse pour les droits de la femme.

■ Samedi 18 juin, le Conseil communal sera représenté par M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret, directrice de la culture, à l'ouverture officielle des festivités du Millénaire de la Commune d'Auvernier.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Suzanne et Hansruedi Gnägi-Turuvani et Marie et René Chappuis-Ardisson, à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de leurs mariages et à M<sup>mes</sup> et MM. Nicole et André Kistler-Jeanne-Grosjean et Andrée et Aloïs Schüpfer-Bonhôte, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de leurs mariages.

ficé d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

**Informations complémentaires**

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 17 juin, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)

Neuchâtel, le 11 mai 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Daniel Perdrizat**      **Le chancelier, Rémy Voirol**



## Programme cinéma pour la semaine du 8 au 14 juin

### APOLLO 1 032 710 10 33

VERY BAD TRIP 2

3<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 15h45, 18h, 20h30, ve/sa 23h.  
Acteurs: Ed Helms, Bradley Cooper, Zach Galifianakis.  
De Todd Phillips.

### APOLLO 1 032 710 10 33

KUNG FU PANDA 2 - 3D

2<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF sa au lu 13h45.  
De Jennifer Yuh Nelson.  
Avant-première.

### APOLLO 2 032 710 10 33

LIMITLESS

1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h15.  
Acteurs: Robert De Niro, Bradley Cooper.  
De Neil Burger. Première suisse.

### APOLLO 2 032 710 10 33

RIO - 3D

9<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me au lu 14h.  
De Carlos Saldanha.  
Derniers jours.

### APOLLO 2 032 710 10 33

LE CHAT DU RABIN - 3D

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 16h, 18h.  
Acteurs: François Morel, Maurice Bénichou.  
De Joann Sfar.

### APOLLO 2 032 710 10 33

FAST AND FURIOUS 5

6<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF ve au di 22h45.  
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.  
De Justin Lin.

### APOLLO 3 032 710 10 33

LOW COST

1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 15h30, 20h15.  
Acteurs: Jean-Paul Rouve, Judith Godrèche, Gérard Darmon.  
De Maurice Barthélémy.

### APOLLO 3 032 710 10 33

MINUIT À PARIS

5<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VO s-t fr/all. me au ma 18h15.  
Acteurs: Owen Wilson, Rachel McAdams.  
De Woody Allen.

### APOLLO 3 032 710 10 33

LIMITLESS

1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve au di 22h30.  
Acteurs: Robert De Niro, Bradley Cooper.  
De Neil Burger. Première suisse.

### ARCADES 032 710 10 44

PIRATES DES CARAÏBES -

LA FONTAINE DE JOUVENCE - 3D  
4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30, ve au di 23h00.  
Acteurs: Johnny Depp, Penélope Cruz.  
De Rob Marshall.

### BIO 032 710 10 55

UNE SÉPARATION

1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO s-t fr/all me au ma 20h15.  
Acteurs: Leïla Hatami, Peyman Moadi.  
De Asghar Farhadi.

### BIO 032 710 10 55

LE GAMIN AU VÉLO

3<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 16h, 18h15.  
Acteurs: Cécile de France, Thomas Doret.  
De Jean-Pierre Dardenne.

### REX 032 710 10 77

X-MEN: LE COMMENCEMENT

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 15h, 20h15, ve au di 23h15.  
Acteurs: James McAvoy, Kevin Bacon.  
De Matthew Vaughn.

### REX 032 710 10 77

GIANNI E LE DONNE

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 14 ans.  
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h.  
Acteurs: Gianni di Gregorio, Valeria Bondoni.  
De Gianni di Gregorio.

### STUDIO 032 710 10 88

L'ARBRE DE VIE

4<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.  
Acteurs: Brad Pitt, Sean Penn.  
De Terrence Malick.  
Palme d'or du Festival de Cannes 2011.



## Agenda pratique

### Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz  
(numéro général et urgences), tél. 032  
886 00 00.

### Services publics

Service d'aide aux victimes d'abus  
sexuels (SAVAS): tél. 032 919 66 44,  
lundi-vendredi 8h à 11h; lundi, mardi  
et jeudi 14h à 17h.

Service de consultations conjugales  
(fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous,  
tél. 032 886 80 10.

Service de dépannage pour jeunes  
handicapés: tél. 032 835 14 55, du  
lundi au vendredi.

Service du Planning familial (fbg de  
l'Hôpital 27), consultations gratuites.  
Permanence: lundi, mardi, vendredi  
14h à 18h, mercredi 13h à 19h, ou sur  
rendez-vous, tél. 032 717 74 35 ou 032  
717 74 36.

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte  
tous les jours jusqu'à 20h30. Après  
20h30, le numéro du service d'urgence  
144 communique les coordonnées du  
pharmacien de garde atteignable pour  
les ordonnances urgentes soumises à la  
taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et envi-  
rons

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)  
et d'aide aux activités de la vie quoti-  
dienne, collaboration avec les partenai-  
res favorisant le maintien à domicile.  
Demande de prestations et d'informa-  
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-  
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-  
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant  
ou du dentiste, composer le N° 144.

### Les services religieux

P paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 11 et dimanche  
12 juin (Pentecôte)

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte  
cène.

Temple du Bas: di à 10h culte paroissial  
de bénédiction des catéchumènes.

Je à 10h, méditation, salle du refuge.  
Eglise ouverte du lundi au vendredi de  
16 à 18h, samedi de 11 à 13h (présence  
et exposition).

Est:

Maladière: sa 11 à 18h, culte Parole &  
Musique avec sainte cène, «Je ne vous  
laisserai pas orphelins», - la promesse  
de l'Esprit dans l'évangile de Jean; avec  
Micaelle Jan et Monique Treuthard,  
flûte à bec et Robert Märki, orgue.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirch-  
gemeinde: 12. Juni, 10 Uhr, Gottes-  
dienst mit anschl. Kaffeetisch im salle  
paroissiale Couvet, Abendmahl.

### Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h30, messe confir-  
mation diocésaine. Di à 10h messe  
confirmation et à 18h, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à  
17h30, messe. Di à 11h, messe en ita-  
lien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à  
10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa  
à 18h messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h,  
messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:  
di à 10h, célébration dominicale  
(aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et  
catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

### Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-  
Vattel): di à 18h, messe de Pentecôte,  
adieux de Nassouh Toutoungi.



## Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste  
Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... tournoi international de foot des parlementaires à la Maladière

 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Écoute et discrétion au service des familles

**Tél. 032 721 19 31**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

[info@pf-ghielmetti.ch](mailto:info@pf-ghielmetti.ch)  
[www.pf-ghielmetti.ch](http://www.pf-ghielmetti.ch)

  
imprimerie  
messeiller sa



L'image  
de votre entreprise  
passe par notre  
technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96  
Téléfax 032 724 19 37 • [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch) • [admin@messeiller.ch](mailto:admin@messeiller.ch)



Le directeur du Pôle suisse de technologie solaire évoque les enjeux liés à la sortie du nucléaire

# La « Silicon Valley du solaire »

Il y a deux semaines, le Conseil fédéral prenait la décision historique de sortir du nucléaire d'ici 2034. Beaucoup d'eau va couler sous les ponts d'ici là, mais la question est posée: la Suisse peut-elle réellement se passer de l'atome? Le président du Pôle suisse de technologie solaire Daniele Oppizzi en est convaincu. Rencontre avec ce Neuchâtelois de 44 ans, à la tête de la start-up Iland green technologies, qui a développé le premier dispositif solaire portable au monde.

## Pourquoi avoir créé il y a un an à Neuchâtel le Pôle suisse de technologie solaire?

La région des Trois Lacs compte la plus forte concentration d'industriels et d'institutionnels actifs dans le photovoltaïque. On l'appelle la « Silicon Valley du solaire ». Toutes les sociétés qui développent les technologies actuellement de pointe, comme Flexcell, Pasan, Dentan ou Oerlikon Solar, sont ici. L'idée était de réunir tous ces acteurs, afin de maintenir une industrie photovoltaïque forte en Suisse, de la valoriser au point de vue économique et de faire pression au niveau politique pour qu'elle se développe encore plus. Car on n'a pas de soutien industriel en Suisse.

## Vous déplorez un manque de soutien de la Confédération?

Des moyens sont affectés à la recherche, mais au niveau de l'industrie, le soutien est quasi inexistant.



Les aides sont surtout cantonales. Il existe par ailleurs un soutien à la pose de panneaux solaires, mais il est lacunaire puisqu'il faut attendre quatre à cinq ans avant de pouvoir obtenir une aide et ce sans garantie, les crédits étant limités. Avec la décision de sortir du nucléaire, de plus gros moyens seront peut-être mis en place



Pour Daniele Oppizzi, le remplacement de l'énergie nucléaire par du courant vert n'est qu'une question de volonté politique.

pour encourager l'installation de panneaux solaires. Et cette demande va profiter à la recherche et à l'industrie.

## La Suisse peut-elle réellement sortir du nucléaire?

Oui. Le discours a toujours été biaisé. Quand on lit sur les manchettes dominicales qu'il faut noyer toutes les vallées de Suisse pour remplacer l'atome, cela fait rigoler. Si on ne pense que photovoltaïque, il faudrait poser 100 km<sup>2</sup> de panneaux, soit l'équivalent de la surface de l'agglomération lausannoise, pour remplacer par du solaire l'électricité consommée en Suisse et 200 km<sup>2</sup> pour remplacer toute l'énergie consommée. Ce n'est pas énorme. Les toitures et terrains en friche disponibles en Suisse offrent une surface largement supérieure. Entre le solaire, l'hydroélectrique, le thermique, la biomasse et l'éolien, on a de quoi obtenir de l'énergie à profusion à partir du moment où la volonté politique de changer est là. Je pense qu'il y aura un mix entre toutes les énergies renouvelables. Mais le solaire a beaucoup de potentiel et s'avère le plus rapide à mettre en place.

votre panneau solaire, vous branchez et hop! L'idée m'est venue lorsque je travaillais à la Confédération sur un projet visant à apporter une source d'énergie dans chaque foyer au Maroc. Pour le solaire avaient été utilisés des systèmes classiques, soit des panneaux solaires cristallins reliés à des batteries de voiture. Mais cela n'était pas la solution: c'était friable, il fallait des installateurs et l'élimination des batteries posait des problèmes de pollution.

## Quel poids fait-il?

Une dizaine de kilos. Mais d'autres modèles plus légers ont été développés et seront industrialisés cet été. Le plus petit, conçu pour les loisirs, pèse un kilo et permet de recharger un téléphone portable. Un autre de 3,5 kilos permet déjà de faire fonctionner un ordinateur.

## Avez-vous d'autres projets dans le pipeline?

Nous sommes en train de développer un store photovoltaïque qui sera géré automatiquement. Iland green technologies a proposé à Monaco ce système pour produire de

## Le coût élevé de l'énergie solaire n'est-il pas un frein?

On a ancré dans la tête des gens que la pose de panneaux solaires ou d'une éolienne devait être rentable et même leur rapporter de l'argent au bout de quelques années. Moi qui suis architecte à la base, je n'ai jamais entendu quiconque tenir un tel langage pour l'installation d'un chauffage à mazout. Mais pour les énergies renouvelables, il faut que cela soit rentable. Comme s'il n'y avait pas d'enjeux derrière! C'est une chose qui m'échappe totalement. Et si l'on intègre tous les coûts, notamment environnementaux, dans le prix du kilowattheure des énergies non renouvelables, ce n'est pas non plus rentable! Le coût des cellules photovoltaïque est par ailleurs en baisse constante.

## Vous avez fondé en 2008 la société Iland green technologies, qui a lancé le premier dispositif solaire autonome portable au monde. En quoi consiste-t-il?

Le produit, monté grâce aux technologies de la région, se présente sous la forme d'un tube. Il comporte un panneau solaire flexible ainsi qu'un système d'éclairage et de pompage et permet de brancher toutes sortes d'appareils, tel un ordinateur ou un frigidaire. Vous ouvrez, vous déroulez



l'énergie renouvelable et la principale l'a retenu. Elle n'a en effet ni toits ni terrains où installer des panneaux solaires mais compte 50'000 stores. Monaco est en train de légiférer pour que ce type d'installation puisse bénéficier des mesures incitatives et le résultat est attendu à l'automne. Un autre gros projet consiste à équiper les camions frigorifiques de cellules photovoltaïques sur le toit pour produire l'énergie servant à refroidir la remorque à l'arrêt. Les nouvelles normes européennes interdisent en effet de laisser tourner les moteurs diesel.

Aline Botteron